



Calcul délais de prescription procédure devant le TGI

Par **michael2333**, le **12/03/2018** à **08:39**

Bonjour,

Il y a bientôt 3 ans j'ai acheté des pièces d'or sur un site internet français. Malheureusement j'en ai reçu qu'une partie. En effet l'envoi a été fait en 2 colis, et un ne m'est jamais parvenu.

D'après le transporteur mon colis a été récupéré au relais colis. Pour seule preuve de retrait il n'y a qu'un gribouillis qui n'est pas ma signature. Au relais colis on m'a affirmé que mon colis n'est jamais passé par chez eux.

Le vendeur n'a rien fait pour m'aider, alors que c'est de sa responsabilité. De plus il est stipulé dans les CGV que le colis est assuré, et que le vendeur diligente une enquête en cas de problème de livraison mais il n'a rien fait.

Je lui ai donc envoyé des recommandés conformément à la procédure dans ce cas, pour le mettre en demeure de me livrer, puis pour dénoncer le contrat (comme l'autorise l'article L 138-2 du Code de la consommation) , et enfin pour prévenir que le retard dans le remboursement entraînera une majoration (conformément à l'article L 138-3 du Code de la consommation).

J'aimerais aujourd'hui saisir le TGI (préjudice supérieur à 10 000euros) pour réparer mon préjudice. Mais avant j'aurai quelques questions s'il vous plaît.

Il y a prescription après 3 ans c'est bien ça ?

La prescription est calculée entre quelle date et quelle date (date d'achat, date de dénonciation du contrat et date de demande de l'aide juridictionnelle, saisine du TGI ou autre) ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **michael2333**, le **15/03/2018** à **10:08**

Je me permets de vous relancer, pourriez-vous m'aider s'il vous plaît?
Merci d'avance.

Par **JAB33**, le **15/03/2018** à **10:44**

Bonjour !

Le délai de prescription de l'action est de 5 ans conformément à l'article 2224 du code civil.
Pour assigner votre adversaire devant le TGI vous devez être représenté par un avocat.

Par **michael2333**, le **15/03/2018** à **10:45**

Parfait, merci pour votre réponse rapide!